

Faites un tour de roue dans la bonne direction, venez chez J.D.!

J.D.
Dodge
CHRYSLER
1740 BOUL. SAINT-AMÉ. ROSSIGNY
822-2424

chez J.D.
Le client d'abord

LE SOLEIL

POUR VOUS ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

LUNDI 1er FÉVRIER 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 34
40 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 T.V.G. 0.30 4.04

MONTREAL OTTAWA 60c Plus T.P.S. T.V.G.

50c Plus T.P.S. T.V.G.

LE SPORT

Les Cowboys champions: les Bills écrasés 52-17



Les Bills de Buffalo sont devenus hier la première équipe à subir la défaite au Super Bowl pour une troisième saison d'affilée.

Les Cowboys de Dallas, la pire équipe de la NFL il y a trois ans, les ont humiliés 52-17. Le quart-arrière Troy Aikman a complété quatre passes de touché pour mériter le titre de joueur du match. La défense des Cowboys a provoqué neuf revirements, un record du Super Bowl. **S-2**

LA RÉGION

Après six mois de grève, la fonderie Laforo ferme

Le conflit de travail qui paralysait la fonderie Laforo de Sainte-Claire, depuis le 15 juin dernier, aura finalement emporté l'entreprise. 60 emplois sont perdus. **A-3**

9-1-1: Ste-Foy en juin... et les autres dans un peu plus d'un an

Ste-Foy et Cap-Rouge auraient le service 9-1-1 dès le mois de juin et les citoyens de Québec, Beauport et Saint-Augustin dans un peu moins d'un an et demi. **B-1**

LE QUÉBEC

Jacques Parizeau outré d'avoir été étiqueté de raciste

Le chef du PQ ne prise guère d'avoir été étiqueté de raciste pour ses propos concernant les communautés allophones dans la balance souverainiste. **A-4**

L'AUTOMOBILE

Mazda adapte l'hydrogène aux automobiles traditionnelles

Même si Mazda poursuit ses recherches sur l'énergie électrique, c'est l'hydrogène qui lui semble le mieux adapté au concept de la voiture traditionnelle. **C-1**

SANTÉ PLUS

De plus en plus de hernies traitées par laparoscopie

D'ici deux ou trois ans, la réparation d'une hernie inguinale sera faite par laparoscopie, diminuant ainsi de manière importante les coûts sociaux de cette atteinte. **B-8**

L'EDITORIAL

Du sable dans l'engrenage commercial

La décision américaine d'imposer des tarifs sur l'acier et la réplique canadienne ouvrent la porte à de nouvelles négociations canado-américaines. **A-6**

L'INDEX

Annonces classées	C-3 à C-6
Automobile	C-1 et C-2
Arts	B-5 et B-6
Bridge	C-6
Décès	C-7
Editorial	A-6
Horoscope	C-6
Louis-Guy Lemieux	B-2
Le monde	A-7 et A-8
Où aller à Québec	B-6
Québec et l'Est	B-1 et B-2
Santé plus	B-7 et B-8
Une place au Soleil	B-2

TABLOID SPORT	S-1 à S-13
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Feuilleton	S-14
Mots croisés / mystère	S-14

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Nuageux avec neige légère.
Max.: -16; min.: -26.

Demain: Ensoleillé.
Max.: -14; min.: -21. **S-16**

En privé à ses députés

«Je reste», assure Mulroney

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a assuré privément ses députés qu'il reste à la tête du gouvernement. Et il a dressé un bilan tellement convaincant de ses neuf années de pouvoir que les conservateurs croient maintenant à une troisième victoire consécutive.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

« M. Mulroney a dit, comme il a toujours dit: je reste », a déclaré le ministre Benoît Bouchard à la sortie d'une longue réunion du groupe parlementaire. Le chef du parti venait de dresser, pendant une heure et 45 minutes, le bilan des réalisations de son gouvernement, en particulier dans le domaine économique.

« Je suis prêt demain matin à partir avec ce bilan-là dans n'importe quelle campagne électorale », a encore ajouté le lieutenant politique des conservateurs au Québec, sans toutefois s'engager à se représenter lui-même dans son comté de Roberval.

D'autres députés, qui remettaient en cause leur carrière politique, ont annoncé hier qu'ils se représenteraient avec M. Mulroney. C'est notamment le cas de Vincent Della Noce (Laval) et de Jean-Pierre Blackburn (Jonquière).

Les députés conservateurs ont d'ailleurs passé la matinée d'hier à discuter de la campagne électorale. Le feu vert a été donné pour la tenue des assemblées de nomination des candidats et certains commencent à envisager des élections précipitées. « Nous sommes en campagne électorale », a dit l'organisateur en chef des conservateurs au Québec, Pierre Blais (Justice).

M. Mulroney lui-même s'est toutefois enfermé dans son mutisme. Il a une fois de plus envoyé un fonctionnaire politique non élu — Hugh Segal — plutôt que son vice-premier ministre par exemple, assurer qu'il n'y a pas de crise de leadership au sein du parti et que les candidats à la succession devront continuer de réfréner leurs ambitions. Selon plusieurs députés, le chef du gouvernement est également furieux après la presse nationale et a décidé de la boudier.

Privément, le premier minis-

tre a déclaré à ses députés qu'un chef de gouvernement n'a pas à annoncer qu'il reste en poste, mais seulement à prévenir de son départ, ce qu'il n'a de toute évidence pas fait.

Le long bilan dressé par le premier ministre — cela a duré de 15 h 30 à 17 h 15 hier — a mis en évidence la cohérence des politiques économiques de son gouvernement. Benoît Bouchard l'a résumé ainsi: « Contre vents et marées et malgré des tentations incroyables de changer de cap, notre démarche est restée la même depuis 1984. Et aujourd'hui, on commence à en voir les résultats: je suis convaincu que dans un an, les Canadiens vont réaliser combien profonde et permanente est la transformation. »

Ce discours aurait provoqué, selon plusieurs ministres et députés, une réaction extraordinaire.

Ceux dont on avait dit qu'ils avaient l'ambition de succéder à Brian Mulroney — comme Perrin Beatty (Communications) ou Kim Campbell (Défense nationale) — assuraient une fois de plus hier le chef de leur loyauté, et se disaient convaincus d'aller vers une troisième victoire consécutive du Parti conservateur.

L'audace sourit à Philippe La Roche



Philippe La Roche a réussi à la perfection un triple saut périlleux avec triple vrille pour enlever devant les siens les honneurs de la sixième tranche de la Coupe du monde de ski acrobatique, hier, à Lac-Beauport. « Gagner chez toi, c'est 10 fois plus valorisant. »

page S-4

Principale cible du raid du 17 janvier en Irak

L'usine n'était pas militaire

MANAMA (Reuter, AP, AFP) — L'usine de la banlieue de Bagdad détruite le 17 janvier par des missiles de croisière américains avait été convertie après la guerre du Golfe à des fins civiles, a déclaré hier Maurizio Zifferero, chef d'une équipe d'experts de l'ONU de retour d'Irak.

L'usine de Zaafaraniya, qui était autrefois une installation clé du programme nucléaire irakien, a été transformée après le cessez-le-feu qui a mis fin à l'opération « Tempête du désert », a-t-il ajouté.

Washington avait affirmé, le mois dernier, que cette usine travaillait toujours pour le programme nucléaire irakien, Bagdad assurant au contraire qu'il s'agissait d'une usine de construction mécanique, produisant notamment des tracteurs.

Maurizio Zifferero a cependant estimé que l'Irak pourrait fabriquer une arme atomique d'ici dix ans si les sanctions de l'ONU étaient assouplies et les inspections moins rigoureuses qu'aujourd'hui.

Avant la guerre du Golfe, a-t-il ajouté, l'Irak n'était qu'à deux ou trois ans de produire l'arme atomique.

M. Zifferero a d'autre part déclaré que l'Irak n'a toujours

pas remis la liste complète des fournisseurs étrangers qui l'ont aidé dans son programme nucléaire.

Bagdad a par contre affirmé hier avoir fourni aux deux dernières missions d'experts de l'ONU « les informations requises » concernant les fournisseurs du matériel militaire irakien, ainsi que les « facilités » nécessaires au succès de leurs inspections en Irak.

SPECIAL LE SOLEIL



Le joueur peut multiplier sa mise pour tenter le gros coup. Ça risque de coûter cher, très cher et le tenancier sait très bien que son vidéo-poker ne crachera pas le magot de sitôt.

Une obsession pour 125 000 Québécois 500 millions \$ par année dans la machine maudite

QUÉBEC — Paul (prénom fictif) est rivé devant la machine vidéo-poker qu'il engorge d'argent depuis des heures. Autour de lui, plus rien d'autre n'existe malgré le bruit ambiant du bar où il se trouve. Il guette le moment où la machine alignera les trois sept, les trois cerises ou les trois cartes qui feront cracher le gros lot.

PREMIER DE 2

par JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Fils d'une famille qui lui témoignait de l'indifférence et du rejet et qui valorisait l'argent, le pouvoir et le prestige, Paul, type parfait du joueur pathologique, a fait son chemin en fondant une entreprise prospère lui assurant un excellent revenu. Il pourrait être tout à fait heureux dans sa grande maison, en compagnie de sa femme et de ses enfants. Au tournant de la quarantaine, il pourrait voyager, se payer du bon temps.

Depuis deux ans, il s'enforce pourtant jour après jour. Le jeu est devenu une obsession, mettant en péril son ménage et hypothéquant sa compagnie. Le vidéo-poker occupe tous ses moments libres. Paul



ne se rend pas compte de son état, malgré des pertes de 100 000 \$. Jusqu'à ce que, sans doute, comme des milliers d'autres avant lui, il coule à pic, ruiné sur tous les plans, sans avoir réussi à faire cracher la machine maudite.

Pourtant déclarés illégaux en vertu d'un jugement de la Cour suprême en 1991 et pour lesquels le Québec n'émet plus de permis d'exploitation depuis l'automne dernier, les vidéo-poker pullulent au Qué-

bec. On en compte près de 25 000 dans la province répartis dans au moins 8000 commerces de toutes sortes, mais surtout dans des endroits très fréquentés comme les restaurants, les bars, les dépanneurs, les salons de billard ou de quilles, les centres commerciaux, etc.

Quelque 125 000 Québécois, de tout âge et de toute condition, dont les trois quarts sont devenus ou sont en passe de devenir des joueurs compulsifs, y laissent près de 500 millions \$ par année, selon des données recueillies par divers organismes dont Stop Vidéo-Poker. Au mieux, estime-t-on, ces machines, qui échappent à toute vérification et qui sont programmées ou truquées, retournent 30 % des recettes aux joueurs. Des joueurs de plus en plus jeunes, des adolescents qui n'hésiteront pas à voler pour se procurer l'argent dont ils ont besoin pour jouer.

Autres textes en page A-2

Un pot-de-vin de 50 000 \$ aurait été versé à la députée de Mercier

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) allègue que la députée conservatrice de Mercier, Carole Jacques, a touché une somme de 50 000 \$ d'une firme montréalaise qui a obtenu en 1991 une subvention de 855 000\$ du gouvernement fédéral, écrit aujourd'hui le quotidien The Gazette.

Selon le quotidien montréalais, Mme Jacques aurait avoué à la police qu'elle avait touché 50 000\$ de la firme Québecolor (1990) inc., mais que la somme d'argent avait été versée au Parti conservateur et à son association de comté, selon une déposition faite sous serment par un officier de la GRC, Carole Gauvin.

Mme Jacques, âgée de 32 ans, est députée de Mercier, dans l'est de Montréal, depuis 1984.

Selon un mandat de perquisition, une autre personne, Jean-Yves Pantolini, serait soupçonné de conflit d'intérêts. M. Pantolini a terminé en août dernier un mandat de deux ans de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Il a été impossible de joindre hier Mme Jacques ou M. Pantolini.

Dans sa déposition, l'agente Gauvin indique que les relevés bancaires et d'autres documents ont été saisis après qu'une plainte eut été logée indiquant que Mme Jacques avait usé de son influence

pour que Québecolor obtienne la subvention.

Après que le juge Yves Lagacé, de la cour du Québec, eut autorisé la perquisition, le 12 janvier dernier, la GRC a saisi des talons de chèques, des relevés bancaires et des documents comptables dans les bureaux de Québecolor, dans la banlieue de Montréal.

Le mandat précise que Mme Jacques et M. Pantolini font l'objet d'une enquête dans trois autres affaires de pots-de-vin.

Le président de Québecolor, Christian Bourderon, n'était pas au Canada hier et il a été impossible de le joindre. L'entreprise fabrique des colorants organiques et des pigments utilisés dans l'industrie textile.

Dans un affidavit, l'agente Gauvin indique que M. Bourderon a avoué qu'il avait versé 50 000\$ pour soutenir les activités de Mme Jacques mais a nié qu'il s'agisse d'un pot-de-vin. L'enquête de la GRC a été initiée à la suite d'une plainte du ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie.



Un deuxième groupe de réfugiés bosniaques arrive à Québec

Un second groupe de réfugiés bosniaques est arrivé à l'aéroport de Québec en pleine tempête de neige, hier soir, avec une heure et demie de retard. Les 25 arrivants, qui ont goûté bien malgré eux aux rigueurs de l'hiver canadien, se joignent donc à 43 de leurs compatriotes installés dans la région depuis le 23 janvier 1993. Comme ceux qui les ont précédés — et dont plusieurs se sont rendus leur souhaiter la bienvenue hier soir — les Bosniaques ont été pris en charge par le Centre multiethnique de Québec. Cet organisme sans but lucratif s'occupe de les accueillir, de les guider dans l'obtention des cartes d'assurance sociale et d'assurance-maladie, de les accompagner pour la visite de logements et la signature d'un bail, de les familiariser avec les supermarchés et les transports en commun, de les assister dans l'ouverture d'un compte de banque, etc.

Quelques centimètres de neige et de forts vents compliquent la circulation

QUÉBEC — Quelques centimètres de neige conjugués à de fortes rafales de vent ont donné lieu, hier, à d'innombrables dérapages, accrochages et carambolages sur les routes et les boulevards de la région de Québec. Les policiers ont été fort occupés, mais pas les ambulanciers, puisque ces accidents ont fait peu de blessés, et pas de mort.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

Les policiers de la Sûreté du Québec ont eu plein les bras toute la journée d'hier. Les boulevards des rives sud et nord ont été le théâtre de multiples accidents : carambolage sur l'autoroute Laurentienne, trois voitures dans le terre-plein sur le boulevard Duplessis, deux autres dans le fossé sur la route 20 à Lévis, dérapages sur l'autoroute de la Capitale, un autocar et deux autos impliqués dans un accident sur la 20 près de Val-Alain, un blessé à Villeroy, deux à Laurier-Station. Il en a été ainsi toute la journée. Les remorqueurs ont fait des affaires d'or.

En ville, par contre, les accidents ont été beaucoup moins nombreux, malgré la chaussée glissante et la visibilité réduite.

Le Club automobile a répondu à plus de 2500 appels, hier, à la grandeur de la province, sauf la région de Montréal, pour des remorquages ou des dépannages. C'est beaucoup, car en semaine, le nombre moyen d'appels se situe autour de 800 ou 1000.

Pour les experts d'Environnement-Canada, les vents et les quelques flocons de neige tombés hier n'ont pas été assez importants pour être considérés comme une tempête. Il est tombé environ six centimètres de neige, hier, pendant que les vents soufflaient à des vitesses de 30 à 50 kilomètres/heure et que le mercure descendait aussi bas que -29,2°C. Le temps ira en s'adoucisant dans les prochaines heures : les prévisions sont de -17° pour aujourd'hui et de -15° pour demain.

■ Une médaille à Wladimir Smirnoff

Un chercheur émérite et humaniste du Centre de foresterie des Laurentides à Sainte-Foy, M. Wladimir Smirnoff, a reçu récemment du gouverneur général Ramon John Hnatyshyn la médaille commémorative du 125^e anniversaire de la Confédération canadienne. Ce microbiologiste s'est distingué dans la lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette et la lutte biologique.

La police toujours impuissante contre le vidéo-poker sans une volonté politique

QUÉBEC — Souvent accusés de fermer les yeux, les corps policiers parlent d'action concertée et d'une nécessaire volonté politique d'agir si l'on veut éliminer ou à tout le moins contrôler les vidéo-poker, mais tous ne s'entendent pas sur les moyens à prendre pendant que le gouvernement tergiverse.

textes de JACQUES DALLAIRE
LE SOLEIL

Du temps qu'il était directeur de la police de la Communauté urbaine de Montréal, Roland Bourget

Le propriétaire du vidéo toujours assuré de gains

QUÉBEC — Tous les petits ou les gros Paul du Québec auront beau s'évertuer à vouloir faire sauter la caisse, le propriétaire du commerce où est installée la machine vidéo-poker non louée et celui qui la possède sont assurés de se partager à parts égales les recettes.

« Dans certains dépanneurs, on roule jusqu'à 6000 \$ par semaine par machine, précise en entrevue téléphonique au SOLEIL M. Gilbert Déry, de Stop Vidéo-poker de Laval en banlieue de Montréal. De l'argent clair, dit-il, qui va au fond consolidé du commerce ou bien souvent de la pègre, exempt de tout impôt et de toute taxe, au vu et au su du gouvernement, des villes et de la police »!

M. Déry explique qu'un vidéo-poker fraîchement installé retournera 90 % des mises la première semaine. De quoi susciter l'attroupement. La semaine suivante, la machine ne remettra plus que 65 % et 26 % la troisième, toujours à partir d'une certaine somme qu'elle aura

préalablement engouffrée. Le jeu consiste à accumuler des points à partir de mises de 25 c ou de 1 \$, donnant droit à des gains de 10, 20 ou même 500 \$.

Quasiment à l'invitation de la machine, le joueur peut tripler, quintupler, décupler sa mise en pressant un simple bouton pour tenter le gros coup. Ça risque de coûter cher, très cher et le tenancier sait très bien que son vidéo-poker ne crachera pas le magot de sitôt.

Il est même possible qu'une fois son commerce fermé, il insère lui-même quelques pièces, sûr de l'emporter discrètement et de remettre sa machine « en forme » pour le lendemain au retour des petits et des gros Paul!

s'oppose toujours à la prolifération du jeu, comme il était contre la décision récente du gouvernement d'autoriser l'implantation de casinos.

Pour M. Bourget, il ne fait pas de doute que les vidéo-poker sont des machines illégales. « Quand j'étais à Montréal, mentionne-t-il, j'avais eu à débattre seul une cause contre nous. Si une action devait être menée dans la région, il va falloir que ce soit coordonné, car à Sainte-Foy on ne veut pas jouer les Don Quichotte ».

La question est de savoir, selon le directeur de la police de Sainte-Foy, si la couronne va porter des accusations. « Ici, en tout cas, nous n'avons jamais reçu de plaintes, pas un seul parent n'est intervenu parce son enfant jouait dans ces machines. Vous savez, on se sent seuls là-dedans ».

Pour la Sûreté du Québec, l'élimination des vidéo-poker n'est pas chose simple, depuis l'arrêt Lanier rendu par la cour d'appel en février 1991. Selon M. Luc Gadoury, du service des affaires publiques, il faut faire la preuve en tenant compte des 14 points que contenait le jugement. « La problématique est de prouver les 14 points à chaque fois, dont le fait que l'on monnaie des points accumulés par l'appareil qui est alors considéré comme dispositif de jeu selon le code criminel. Alors, avant de pouvoir saisir, ce n'est pas toujours évident ».

Pendant que plusieurs intervenants soupçonnent le gouvernement québécois de vouloir légaliser les vidéo-poker, pour prendre son dû sous forme de

taxes (100 millions \$ selon certaines évaluations), le dossier est sur le bureau du ministre de la Sécurité publique, M. Claude Ryan, depuis décembre dernier. La régie des loteries est désormais sous la gouverne de son ministère.

« M. Ryan se donne le temps pour prendre une décision éclairée dans ce dossier-là », a indiqué au SOLEIL un porte-parole du ministre, M. François Grenon.

Dans une lettre qu'il faisait parvenir en décembre dernier à



M. Gilbert Déry, de Stop Vidéo-Poker, qui le pressait d'intervenir, M. Ryan réfère aux nombreuses perquisitions effectuées par la SQ et les corps policiers et à plusieurs causes instruites devant les tribunaux dont un certain nombre ont connu une issue favorable. « J'espère, écrit-il à M. Déry, que nous pourrions trouver une solution durable à ce problème ».

Des joueurs nient leur comportement

QUÉBEC — Moi, un joueur compulsif ou pathologique : voyons donc ! Et pourtant, beaucoup de gens ignorent ou ne se rendent pas compte qu'ils ont un comportement inadapté du jeu, comme en témoignent au moins quatre des critères suivants permettant de diagnostiquer le jeu pathologique :

- 1) Le sujet est fréquemment occupé par le jeu ou essaie d'obtenir de l'argent pour jouer.
- 2) Jeu fréquent pendant des enjeux importants ou se prolongeant pendant une durée supérieure à celle prévue.
- 3) Besoin d'augmenter l'importance ou la fréquence des paris pour atteindre l'état d'excitation désirée.
- 4) Agitation, irritabilité quand il est impossible de jouer.
- 5) Pertes répétées d'argent au jeu et lors de tentatives de regagner le lendemain, l'argent perdu (pour se « refaire »).
- 6) Efforts répétés pour arrêter ou restreindre cette activité.
- 7) Jeu fréquent lorsque les échéances sociales ou professionnelles sont imminentes.
- 8) Sacrifice d'importantes activités sociales, professionnelles ou récréatives pour le jeu.
- 9) Poursuite du jeu en dépit d'une incapacité à acquitter le montant de ses dettes ou de problèmes sociaux, professionnels ou légaux significatifs, alors que le sujet se rend compte qu'il aggrave ces derniers en jouant.

Source: Lesieur (1988). Les critères 1,4,7,8 et 9 seraient les plus discriminants pour identifier le jeu pathologique.

En Bref

■ Vol de cigarettes

QUÉBEC — Des voleurs se sont emparés d'une certaine quantité de cigarettes vers 2 h15 hier, à la tabagie de la Place, située au 725, Saint-Joseph est à Québec. Les malfaiteurs ont également dérobé des billets de loterie et des laissez-passer mensuels de la CTCUQ. Le montant du vol est indéterminé. Les policiers sont arrivés sur place deux minutes après le déclenchement du système d'alarme mais les suspects étaient déjà partis.

■ Accident de motoneige

LAC-SAINT-JEAN — Un motoneigiste a été gravement blessé vers minuit trente dimanche, lorsque son engin est entré en collision avec une automobile garée sur la route 172 à Saint-Fulgence. La victime repose dans le coma à l'hôpital.

Santé: Québec songe au ticket modérateur

MONTREAL (PC) — Bien que la loi fédérale l'interdise pour l'instant, Québec s'intéresse à l'imposition de tarifs ou de tickets modérateurs aux usagers du système public de santé, avance le quotidien montréalais Le Devoir dans son édition d'aujourd'hui.

Dans un document sur les finances publiques daté du 22 janvier dernier, le gouvernement présente l'usage de la tarification comme l'un des moyens intéressants pour éviter d'augmenter le fardeau fiscal des contribuables tout en lui permettant de réduire ses dépenses.

Plusieurs pays à travers le monde imposent des tarifs ou des tickets modérateurs aux usagers de systèmes publics de santé, montre ce document réalisé par le ministère de la Santé et des Ser-

vices sociaux. Les gouvernements de 10 des 16 pays étudiés imposent des frais aux usagers pour les services médicaux et pour les services ambulatoires offerts en établissement. Onze pays sur 16 imposent des frais pour les services hospitaliers.

Ce relevé circule ces jours-ci au Conseil du Trésor où l'on se prépare à ouvrir une consultation sur les finances publiques, demain à Québec.

Le Devoir a obtenu copie de ce relevé des mains du président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson.

Trois morts dans des face-à-face

MONTREAL (PC) — Au moins trois personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, au cours de la fin de semaine. Les trois décès ont résulté d'autant de face-à-face.

Un homme de 26 ans de Saint-Jean-sur-Richelieu est décédé hier vers 13 h30 lorsque son véhicule est entré en collision avec une voiture de patrouille de la Sûreté du Québec appelée sur le site d'un autre accident, sur l'autoroute 20 Ouest, à la hauteur de la sortie Saint-Charles, à Drummondville.

Josée-Anne Fournier, 35 ans, de Rimouski, est décédée samedi vers 14 h10 après que le véhicule dans lequel elle prenait place eut dérapé et percuté

une voiture circulant en sens inverse sur la route 298, à Saint-Donat, près de Rimouski.

Une autre collision, impliquant cette fois trois véhicules, a causé samedi midi la mort d'un résident de Saint-Lambert, Martin Rousseau, 32 ans, sur le pont Jacques-Cartier de Montréal. La victime circulait en direction sud lorsque son véhicule est entré en collision avec une voiture circulant en sens inverse. Un troisième véhicule est allé percuter les deux premiers, alors immobilisés.

6/49
1-6-13-14-19-34
(complémentaire)
8

mise-tôt
10-27-29-32
EXTRA
411701

Sélect 42
4-5-10-17-30-37
(complémentaire)
34

LA QUOTIDIENNE
tirage du 30-01-93
3-7-7
7-2-6-7

LA TROIS

LE SOLEIL

Au concours de sculptures sur neige du Carnaval Saguenay et Saskatchewan triomphent

QUÉBEC — L'équipe du Saguenay a remporté hier le Prix d'excellence du Québec au volet provincial du concours de sculptures sur neige. Au niveau canadien, cet honneur est allé à l'équipe de la Saskatchewan. Toutes deux participeront, dès demain, au concours international de sculptures sur neige qui se tiendra sur les Plaines d'Abraham (entrée est) jusqu'au 7 février.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

À cause du froid de loup et des grands vents qui balayaient la capitale (le facteur de refroidissement frisant les 40 degrés sous zéro), la remise des prix ne s'est pas déroulée sur l'emplacement même des compétitions, mais à l'hôtel Le Concordé situé tout près. La chaleur des lieux a été communicative, les membres des 20 équipes participantes auxquels s'étaient joints les responsables du carnaval et de très nombreux bénévoles s'en donnant à cœur joie dans une atmosphère extrêmement chaleureuse. Des sifflets d'admiration se sont même fait entendre, notamment à l'endroit de la présidente de l'International de sculpture (neige et glace), Thérèse Bouchard, qui s'est dite très impressionnée par la qualité des oeuvres réalisées dans le cadre des deux expositions dont les gagnants ont été proclamés hier.

Hommage à nos grands. Tel est le titre de la réalisation des Saguenéens Germain Desbiens (capitaine), Serge Claveau et Paul Gaudreault. L'équipe de la Saskatchewan, qui a sculpté *Visions de la chasse*, se compose de Patricia Leguen (capitaine), Laurie Afseth et Lloyd Pinay. Ce groupe a également reçu le Prix d'excellence des artistes pour le volet national, ex aequo avec l'équipe du Québec constituée de Marc Grandbois, Lisa-Marie Boissonneau et Eric Veilleux.

Ces sculptures sur neige, de même que celles de toutes les autres équipes participantes, peuvent être admirées durant tout le carnaval. À compter de demain, les visiteurs pourront voir au travail les sculpteurs d'une vingtaine de pays inscrits au concours international de sculptures sur neige. Deux jours plus tard, ce sera au tour des artistes maniant la glace de s'exécuter devant le public. Ce dernier événement, qui promet d'être spectaculaire, constitue une nouveauté du carnaval 1993. Une nouveauté à mettre en parallèle avec le retour de la glace dans la construction du Palais de Bonhomme, après environ 15 ans d'absence.



Intitulée « Hommage à nos grands », la sculpture gagnante à l'échelle québécoise (photo du haut) est l'oeuvre de l'équipe du Saguenay. L'équipe de la Saskatchewan, qui a remporté les honneurs au niveau canadien, était composée de Patricia Leguen, Lloyd Pinay et Laurie Afseth.

En grève depuis le 15 juin

Laforo ferme ses portes

SAINTE-CLAIRE — Le conflit de travail qui paralysait la fonderie Laforo de Sainte-Clair, depuis le 15 juin dernier, aura finalement emporté l'entreprise.

par FRANÇOIS POULIOT
collaboration spéciale

Le directeur général de l'usine, M. Jean-Guy Gosselin, a confirmé, en fin de semaine, que tout était bel et bien terminé. « On a expédié notre avis de fermeture au ministre André Bourbeau. Tout est placardé. Dans les semaines à venir, on va sortir les équipements », a-t-il commenté, les sanglots dans la voix.

Avec la fermeture de la fonderie, le comté de Bellechasse perd une soixantaine d'emplois (incluant le personnel cadre) et une masse salariale de plus de deux millions \$.

En opération depuis huit ans, la fonderie Laforo s'était

taillée une renommée fort enviable, notamment dans le secteur de l'automobile. Elle avait également développé, selon son directeur général, une technologie qu'on ne retrouvait nulle part ailleurs au Québec.

Appelé à commenter l'annonce de la fermeture, le porte-parole de la CSD, M. Raynald Ferland, a déploré la décision de l'employeur. « C'est lui qui a les clés. S'il ne veut plus négocier, on ne peut rien y faire. »

En assemblée générale, jeudi dernier, 31 syndiqués avaient réitéré, dans une proportion de 78 %, leur confiance au comité de négociation, mettant une nouvelle fois au défi l'employeur de fermer son usine.



Portes ouvertes au Palais Montcalm

Plus de 1000 Québécois ont bravé le froid sibérien d'hier pour profiter de la journée portes ouvertes au Palais Montcalm. Une atmosphère de fête régnait chez la vieille dame de la place d'Youville, magnifiquement rénovée pendant sept mois. Sa réouverture, qui suit de près celle de sa non moins vénérable voisine d'en face, le Capitole, a permis aux citoyens de monter sur la scène, de se faufiler dans les nouvelles loges, dans la fosse d'orchestre, dans le salon les artistes. Bref, de découvrir dans tous ses recoins un Palais Montcalm rajeuni. Au cours de cette journée familiale, les gens ont pu se remémorer l'histoire de cette institution grâce à une exposition au nouveau Centre d'exposition situé à l'emplacement de l'ancienne piscine municipale. Une autre exposition se déroule au Palais Montcalm, qui est toujours propriété de la ville de Québec. Il s'agit des *Contes de la Slovaquie*, du photographe Miro Svobik.

À la prison de Québec Détenue de 20 ans retrouvée sans vie

QUÉBEC — Un détenu de 20 ans a été retrouvé sans vie dans sa cellule de la prison de Québec au début de la nuit dimanche.

C'est un membre du personnel qui a fait la macabre découverte. L'homme se serait pendu avec ses draps. Une autopsie sera pratiquée sur le corps de la victime, qui purgeait depuis décembre 1991 une peine pour un vol qualifié.

L'Escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec a institué une enquête sur ce décès et le rapport sera transmis au coronar.

Seconde tragédie

Il s'agit de la deuxième mort violente à survenir dans une institution carcérale de la région. Il y a une semaine, le détenu Jacques Dupras, âgé de 33

ans, était assassiné dans sa cellule du pénitencier à sécurité maximale de Donnacona.

Les policiers ont interrogé les 18 autres personnes emprisonnées dans le même secteur que la victime. L'enquête s'annonce difficile, la loi du silence prévalant dans ce milieu.

À Port-Cartier

Par ailleurs, vendredi, au pénitencier de Port-Cartier, un détenu de 34 ans, Pierre Maltais, est mort d'une crise cardiaque durant son transport vers l'hôpital, à la suite d'un malaise ressenti dans sa cellule. Maltais purgeait une peine d'emprisonnement de huit ans pour vols à main armée.

L'usine de Clermont utiliserait exclusivement des copeaux Un projet de Donohue menace les emplois de 75 forestiers

CLERMONT — Des changements majeurs au mode d'approvisionnement de l'usine de Donohue à Clermont pourraient entraîner la perte de 75 emplois dans Charlevoix. La papetière projette de faire appel uniquement aux copeaux produits par les scieries, ce qui signifierait qu'elle remettrait ses droits de coupe au gouvernement et qu'elle fermerait sa division forestière.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

« Il n'y a rien d'officiel. Ce ne sont que des hypothèses de travail », mentionne un officier de la compagnie. N'empêche que les fournisseurs de matière première et les représentants des syndicats ont été avisés des projets de l'entreprise et qu'ils ne semblent pas douter qu'elle passera aux actes à plus ou moins long terme.

« Ce fut notre cadeau de Noël », révèle le président du Syn-

dicat des travailleurs forestiers de Charlevoix-Dubuc (CSN), M. Fernando Savard en avouant qu'on ne dispose d'aucun recours face aux intentions de la compagnie. L'accréditation regroupe une soixantaine de travailleurs ayant en moyenne 20 années d'ancienneté.

Donohue a besoin de 1000 tonnes de matière première par jour pour assurer l'approvisionnement de l'usine de Clermont. Elle serait en négociation avec des grosses scieries pour trouver des fournisseurs de copeaux fiables et

réguliers. Elle réaliserait ainsi des économies d'importance.

L'Office des producteurs de bois de la région de Québec a écolé 120 000 mètres cubes de bois à l'usine de Clermont. Son porte-parole, M. Gaëtan Duchesne, souligne qu'on est maintenant à la recherche de nouveaux débouchés. Si Donohue se tourne vers les copeaux, c'est un chiffre d'affaires de 4 millions \$ qui s'envole.

Les changements touchent également les coopératives forestières et les propriétaires de bois privés. Ces derniers devront modifier leurs méthodes de coupe traditionnellement axées sur la production de « pitoune ». Gaëtan Duchesne avoue que cela pourrait représenter une véritable révolution. « Les propriétaires se-

ront obligés d'investir pour faire l'acquisition de nouveaux équipements pour pouvoir produire du bois pour les scieries », mentionne-t-il.

Du côté du Regroupement des propriétaires de boisés privés, on convient qu'il pourrait s'agir d'un tournant important. « Mais encore faudra-t-il disposer du bois qui convient aux scieries. Les dimensions que l'on retrouve dans les boisés des environs ne sont pas toujours adéquates », fait observer le directeur général Serge Gauvin.

L'approvisionnement par copeaux exclusivement aurait aussi des répercussions sur l'emploi des travailleurs de l'usine. Ils sont une quinzaine à s'occuper du parc à bois et il y a fort à parier que la compagnie procédera à des coupures de postes.

Geo METRO 92
6 992\$*
BEAU CHOIX DE GEO METRO 1992
LIVRAISON IMMÉDIATE
* Transport et préparation en sus - Rabais GM inclus

Votre concessionnaire GM tout près de la cité universitaire
MARLIN Chevrolet Oldsmobile inc.
c'est grandement accueillant!
2145, boul. Charest Ouest, Québec
688-1212

Chevrolet S-10 1993 cabine régulière
8 493\$**
DU JAMAIS VU! UN CAMION 93 À CE PRIX-LÀ!
** Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules achetés avant le 31/01/93. Assistance routière Chevrolet est offerte sur les modèles Chevrolet 1993. Durée: 3 ans ou 40 000 km selon la première éventualité. Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire Chevrolet ou Oldsmobile. Association de marketing GM-Chevrolet-Oldsmobile de Québec.

LA POLITIQUE



Chrétien songe à nommer lui-même des candidates

OTTAWA (PC) — Le chef libéral Jean Chrétien a laissé entendre hier qu'il pourrait utiliser son pouvoir pour court-circuiter le processus d'investiture et nommer lui-même des candidates dans au moins une demi-douzaine de circonscriptions.

M. Chrétien, qui s'adressait aux membres du comité national des élections, a indiqué qu'il était satisfait de la préparation du parti en vue du prochain scrutin. Environ la moitié des 295 candidats libéraux ont été choisis.

Mais le chef libéral a constaté que l'objectif du parti de présenter 25 % de candidats féminins n'a pas été atteint, et qu'il pourrait outrepasser le processus habituel pour nommer un plus grand nombre de femmes.

« Nous n'avons pas pas réalisé notre objectif d'avoir 25 % de femmes », a-t-il déclaré à l'assemblée, composée de députés, de sénateurs et de représentants des provinces et des territoires.

« Nous devons donc faire quelque chose (...). Ce sera de la discrimination positive. »

M. Chrétien a ajouté qu'il pourrait nommer jusqu'à six candidates.

Mais lorsqu'on lui a demandé s'il se servirait du principe d'équilibre entre les sexes pour justifier des nominations dans des circonscriptions de Toronto dominées par une faction du parti opposée à l'avortement, M. Chrétien n'a pas voulu répondre.

« Pas de commentaires à l'heure actuelle sur ces problèmes... Au moment opportun... »

À l'assemblée annuelle du parti il y a un an, les délégués



Jean Chrétien a constaté que l'objectif du parti de présenter 25 % de candidats féminins n'a pas été atteint.

ont accepté, par une forte majorité, de donner le pouvoir à leur chef de nommer des candidates.

Cette proposition visait à mettre de l'ordre dans les mises en candidature à Toronto, en empêchant les libéraux pro-vie de remporter les circonscriptions sur la seule question de l'avortement.

Un autre objectif consistait à augmenter le nombre de

femmes figurant sur la liste des candidats libéraux.

Jusqu'à maintenant, M. Chrétien n'a utilisé son autorité que pour nommer deux candidates, toutes deux à Toronto.

Des libéraux pro-vie contrôlent les exécutifs de trois circonscriptions libérales de Toronto, et il semblerait que M. Chrétien s'apprête à nommer des candidates dans ces circonscriptions.

Allophones: Parizeau est outré d'avoir été étiqueté de raciste

MONTREAL — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, ne prise guère d'avoir été étiqueté de raciste pour ses propos concernant le peu de poids des communautés allophones dans la balance souverainiste.

par ROGER BELLEFLEUR
LE SOLEIL

Ce dernier est revenu brièvement, hier, sur cet épisode controversé du dernier conseil national du PQ, à l'occasion de l'investiture sans opposition de Mme Rita Dionne Marsolais, dans Rosemont, comme candidate de cette formation en vue du prochain scrutin provincial.

Mais a beau mentir qui vient de loin, comme le dit l'adage, le communiqué du ministre des Affaires internationales, depuis Le Caire, mercredi, est à son goût un « mensonge » qui s'ajoute à l'injure.

D'autant plus que les textes de l'agence Reuter, parus dans l'Egyptian Gazette, d'ajouter le chef péquiste, rapportaient actuellement les délibérations du conseil national tenues à Québec la fin de semaine dernière. Et nullement, que « Parizeau tentait de fomenter au Québec des conflits ethniques ».

« Tout de même, à mon âge, a-t-il plaidé, mi-figue, mi-raisin, ça frise l'odieux que de vouloir me faire passer pour un raciste. »

Il a fait des gorges chaudes

qu'un Claude Ryan ait alors exprimé des « considérations morales, à partir de commentaires mensongers » de son collègue des Affaires internationales « de passage, au Caire, ma chère ».

D'ailleurs, le chef péquiste, qui rompait un silence d'une semaine, a bien du mal à comprendre qu'une noria de commentateurs aient reconnu que son analyse quant aux communautés culturelles était entièrement juste, mais que dans l'ensemble on l'ait cloué au pilori pour avoir énoncé la vérité.

Une vérité qui sera de nouveau « tirée au clair », mercredi, à Montréal, devant une brochette de leaders de groupes ethniques. Un forum-vérité auquel les médias sont instamment priés d'assister, par souci de transparence, a fait valoir M. Parizeau.

Ce dernier a refusé de commenter, par ailleurs, les allégations publiées en fin de semaine dans The GAZETTE, sur l'utilisation que le député de Westmount, Richard Holden, un transfuge du Parti égalité, aurait fait de deniers publics. Ce sera au whip du parti, M. Jacques Brassard, député de Lac-Saint-Jean, d'effectuer les vé-

rifications d'usage, a commenté avec prudence le chef péquiste.

Ce dernier s'est refusé en outre à commenter le récent sondage Crop-La Presse, qui donne pourtant 48 % des intentions de vote à son parti, contre 41 % aux libéraux de Robert Bourassa. « Je ne veux pas être une nouvelle fois taxé de triomphalisme. »

Si jamais le PQ prend le pouvoir et que Mme Marsolais-Dionne est élue dans Rosemont, nul doute que cette dernière, vue ses états de service, sera appelée à assumer de hautes fonctions dans un éventuel cabinet péquiste.

Cette économiste est actuellement directrice principale des services conseils de Price Waterhouse, à Montréal. Convertie à la thèse souverainiste du PQ en 1990, elle avait occupé le poste de déléguée générale du Québec à New York, de 1984 à 1987.

Le libéral Guy Rivard avait été réélu par la peau des dents dans Rosemont, en 1989, avec une majorité de 138 voix sur son plus proche adversaire le péquiste Sylvain Simard.

Cette circonscription de l'est de la métropole compte 83 % de francophones, un taux de chômage de 20 % et le tiers de sa population est âgée de plus de 55 ans. Rosemont a voté dans une proportion de 60 % en faveur du NON au dernier référendum.

Commission parlementaire sur les finances publiques

Le contrat social dans la mire

QUÉBEC (d'après PC) — Les audiences publiques de la commission parlementaire du budget et de l'administration sur les finances publiques qui débiteront demain feront clairement ressortir les difficultés de rallier le monde politique, les syndicats et les principaux intervenants sociaux

derrière un projet ou des objectifs économiques proposant aux Québécois de se serrer davantage la ceinture afin « de vivre selon nos moyens ».

Le consensus sera d'autant plus difficile à réaliser que, déjà, le ministre des Finances, Gérard D. Le-

vesque, et le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, ont choisi les éléments de solutions, en insistant sur la nécessité de scruter, entre autres, certains acquis du contrat social québécois.

Pour M. Johnson, le contrat social doit être sérieusement revu et corrigé.

Les programmes de santé, l'éducation et l'enseignement supérieur sont visés.

À la veille de cette commission parlementaire, qui entendra les auteurs de 74 mémoires en moins de 15 jours, le gouvernement a clairement fait son nid.

Récemment, le monde syndical n'a pas cessé de réclamer une réforme du régime fiscal. Pourtant, le document interministériel, la seule base de discussion, selon M. Johnson, souligne qu'il n'apparaît pas opportun d'envisager des réformes en profondeur à ce chapitre.

Le contrat proposé parle de révision du contenu des programmes dans la santé et les services sociaux. Dans le domaine de l'éducation, les suggestions vont de l'augmentation de la tâche des enseignants à un transfert de responsabilité vers les commissions scolaires et à l'imposition de frais de scolarité.

Au chapitre de la sécurité du revenu, l'aide aux plus démunis devra être accompagnée « d'une obligation de plus en plus exigeante pour les bénéficiaires aptes au travail ».

M. Johnson a en outre insisté sur la nécessité de maintenir le cap d'une réduction des effectifs de la fonction publique de 10 % d'ici mars 1997.

Les dépenses devront être réduites de 1,6 milliard \$ en 1993-1994 et de 7,2 milliards \$ d'ici à 1997-1998.

Ottawa revient sur l'égalité linguistique au N.-B.

FREDERICTON (PC) — La Chambre des communes se penchera de nouveau la semaine prochaine sur un amendement constitutionnel

visant à assurer l'égalité linguistique des francophones du Nouveau-Brunswick.

Mais la proposition controversée continue d'être débattue au Nouveau-Brunswick même, où certains estiment que c'est une recette pour créer deux solitudes linguistiques au sein de la seule province bilingue du Canada.

« Ne vous trompez pas, il s'agit d'un effort concerté pour isoler les francophones et les anglophones de cette province », a déclaré, vendredi, le chef de l'opposition, Danny Cameron.

« Nous ne devons pas permettre cela. La pensée élitiste et séparatiste n'a aucune place ici. »

M. Cameron dirige le Confédération of Regions (CoR), un parti qui s'oppose au bilinguisme officiel. Il a pris la tête des adversaires de l'amendement, qui n'a qu'à être adopté par la législature du Nouveau-Brunswick et par le Parlement pour être encaissé dans la Constitution canadienne.

La législature et le Sénat ont déjà avalisé l'amendement, mais des querelles de procédures avant le congé de Noël en ont retardé l'adoption aux Communes. La proposition devrait de nouveau être discutée peu après la reprise de la session lundi.

« Les trois leaders en Chambre, ainsi que les bureaux du premier ministre et du chef de l'opposition m'ont assuré qu'ils sont prêts à encaisser l'amendement et à agir le plus rapidement possible », a indiqué Edmond Blanchard, ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick.

« J'ai le sentiment qu'il n'y aura pas de problème. »

Mais les groupes francophones du Nouveau-Brunswick disent qu'ils n'auront pas de repos tant que l'amendement ne sera pas fermement encaissé.

La proposition d'amendement à l'article 16 de la Charte des droits et libertés établit que les deux groupes linguistiques ont un statut égal et des privilèges égaux au Nouveau-Brunswick, incluant le droit à des écoles séparées et à des institutions culturelles.

L'amendement affirme aussi le rôle de la législature et du gouvernement provincial pour préserver et promouvoir ces droits.

RÉSULTATS

loto-québec

6/49 Tirage du 93-01-30

1 6 13 14 19 34

Numéro complémentaire: **8**

GAGNANTS		LOTS	
6/6	5	2 105 126,10 \$	
5/6+	11	132 974,30 \$	
5/6	604	1 937,30 \$	
4/6	35 052	64,00 \$	
3/6	660 853	10,00 \$	

Ventes totales: 36 355 518,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 400 000,00 \$

Prochain tirage: 93-02-03

Extra. NUMÉROS LOTS

4 117 011	100 000 \$
1 170 1	1 000 \$
1 701	250 \$
7 01	50 \$
01	10 \$
1	2 \$

Tirage du 93-01-30

Panco Tirage du 93-01-31

1	4	5	7	10
15	17	18	20	21
22	29	34	44	48
52	54	64	65	70

Prochain tirage: 93-02-01

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

First Lady

Troquez votre vieille perruque!

Voici l'occasion idéale d'échanger votre vieille perruque Eva Gabor, Adolfo ou First Lady®!

Choisissez-en une nouvelle dans notre collection mode et vous aurez droit à un rabais de 15 \$ sur le prix courant!

Prix courants: 125 \$ à 175 \$

L'offre prend fin le 19 février 1993.

la Baie

LA CAPITALE 627-5922
PLACE LAURIER 627-5959

Mazda

JE ME SENS BIEN

Un bon rabais, c'est... **2400\$ à 3600\$**

SUR MPV 1992 DE DIFFÉRENTS MODÈLES (8 en stock)

MPV 1992

- automatique
- servofrein
- servodirection
- radiocassette AM-FM stéréo
- essuie-glace à balayage intermittent et vitesse variable
- volant ajustable

EXEMPLE: stock # 959 **15 995\$***

GRATUIT 1re inspection 8000 km sur nos 1992 en inventaire.

* Rabais Mazda inclus. Transport, préparation et taxes en sus. Illustration à titre indicatif.

Rendez-Vous **mazda QUÉBEC**

1615, BOUL. HENRI-BOURASSA
CAPITALE SORTIE HENRI-BOURASSA SUD 529-8551

PARLEZ ANGLAIS D'ICI LE PRINTEMPS

Vous parlerez votre nouvelle langue plus vite que vous ne le pensez, et ceci grâce à notre Méthode renommée mondialement, à nos professeurs qui enseignent leur propre langue, ainsi qu'au support pédagogique Berlitz! L'ambiance chez Berlitz est amicale et détendue et les horaires de cours à votre convenance, durant la journée, le soir ou le samedi.

Appelez-nous tout de suite! Renseignez-vous sur notre choix de programmes de cours privés ou de groupes.

- COURS DÉDUCTIBLE D'IMPÔT

BERLITZ

5 PLACE QUÉBEC 529-6161

© 1993 Centre de Langues Berlitz

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **75943532**

Si non, composez sans frais le **1-800-563-8688**

Plus de **3 500 points** offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

CLUB Multi points

La Personnelle Vie
Corporation d'assurance

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Veuillez prendre avis que La Personnelle Vie, corporation d'assurance tiendra son assemblée générale annuelle le 16 février 1993, à 18h, à son siège social, 625, Saint-Amable, Québec.

Donné à Québec, le 1er février 1993.

Le secrétaire, ROBERT GIROUX

Trois morts, deux disparus, 11 survivants

Un chalutier coule au large de la Nouvelle-Écosse

LUNENBURG, Nouvelle-Écosse (PC) — Des avions et des navires ont patrouillé de long en large, hier, les eaux glaciales de l'Atlantique au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse à la recherche des deux hommes manquant encore à l'appel, à la suite du naufrage d'un bateau de pêche.

Au moins trois hommes ont trouvé la mort tandis que 11 survivants ont été recueillis des eaux à quelque 110 km au sud de l'île du Cap de Sable.

« Je ne me sentirai pas entièrement rassurée tant que je ne le verrai pas », a lancé Grace Clark, 20 ans, dont le père, Léonard, fait partie des survivants, a-t-on rapporté.

Sa mère, Louise Clark, a passé une nuit d'angoisse à attendre des nouvelles de son mari, un homme de 42 ans originaire de Victoria, à Terre-Neuve.

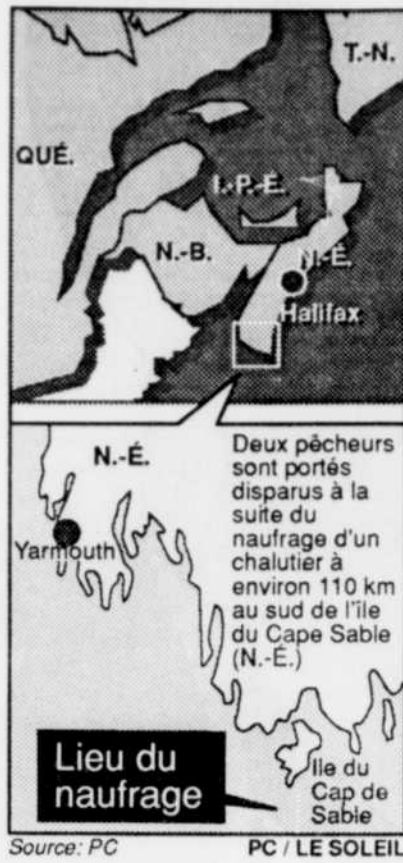
« Je savais qu'il allait s'en tirer », a-t-elle dit. « C'est sa façon d'être : c'est un homme qui tient à la vie, c'est un vrai dur. »

Le « Cape Aspy », un chalutier de la compagnie National Sea Products, avait quitté le port de Lunenburg samedi pour une pêche aux pétoncles d'une dizaine de jours. Le navire a coulé peu après minuit, mais les responsables des secours n'ont pu déterminer les causes du naufrage.

Leur porte-parole, le lieutenant-commandant Jeff Agnew, a affirmé qu'aucun appel de détresse n'avait été reçu en provenance du bateau bien qu'une radio-balise d'urgence se soit fait entendre.

Les familles des naufragés et les équipes de secours ont avancé que la superstructure du navire était alourdie par la glace ce qui en a provoqué le chavirement.

Les vagues atteignaient moins



Source: PC PC / LE SOLEIL

deux pêcheurs sont portés disparus à la suite du naufrage d'un chalutier à environ 110 km au sud de l'île du Cap de Sable (N.-É.)

d'un mètre et les vents soufflaient à moins d'un km/h.

Un bateau de pêche est allé porter secours à trois rescapés qui se trouvaient à bord d'un canot de sauvetage, après avoir aperçu des fusées éclairantes.

Ce sauvetage est survenu environ trois heures après le naufrage, a dit le commandant Agnew.

Presque au même moment, les huit autres survivants, tous vêtus

d'une combinaison isothermique, ont été retirés des eaux.

« Ils ont quelques contusions et quelques ecchymoses — et ils ont surtout froid », a déclaré l'officier de marine à Halifax.

Le lieutenant-commandant Agnew a identifié les pêcheurs manquants comme étant le capitaine du bateau, Albert Eisner et un membre d'équipage, Charles Hancock. Les trois hommes retrouvés morts sont Phillip Smeltzer, Kenneth Purdy et Carmen Laffin.

Les membres de l'équipage du Cape Aspy vivaient tous à proximité de Lunenburg, un pittoresque hameau de pêche, situé à quelque 70 km au sud-ouest d'Halifax.

Les survivants se trouvaient à bord de deux bateaux de pêche appartenant à la compagnie Clearwater Atlantic Seafoods, le T.K. Pierce et le Ernest E. Pierce. Les deux navires se dirigeaient hier vers Lunenburg, mais on prévoyait qu'ils arriveraient bien après minuit.

Environnement Canada avait émis un avertissement de gel pour la région durant la fin de semaine, et certains équipages ont déclaré que le pont de leur navire était couvert de glace. La température de l'eau était de 3 degrés Celsius, a-t-on rapporté.

« Je pense que leur bateau était complètement couvert de glace », a affirmé Louise Clark, ajoutant que les membres d'équipage hésitent à partir en mer à cette époque de l'année à cause des risques de gel.

Le Cape Aspy a aussi éprouvé des ennuis mécaniques la semaine dernière alors qu'il était amarré au port de Lunenburg, a confié un employé du port.



Le chalutier Cape Mira était amarré au quai de Lunenburg, hier après-midi. Ce navire est exactement identique au Cape Aspy, le chalutier qui a coulé dans les eaux glaciales de l'Atlantique, tôt hier matin.

Son moteur coincé en marche arrière, le bateau a appareillé, sans personne pour le piloter, a raconté Donnie Hammans, un débardeur qui s'occupe de vider la

cargaison des bateaux de pêche. Ce n'est qu'en amarrant rapidement le navire au quai qu'un désastre a pu être évité, a ajouté Hammans, âgé de 17 ans, qui s'est

dit bouleversé par le naufrage.

« Je suis abasourdi, je les respectais tous », a-t-il déclaré. « Je ne pense pas qu'on puisse jamais accepter un tel événement. »

Les ambulanciers cessent leurs moyens de pression ordinaires

MONTREAL (PC) — Réunis au cours du week-end en assemblée générale dans les Laurentides, les 700 techniciens ambulanciers du Québec membre du (RETAQ-CSN), ont décidé de se soumettre à la loi 160 et de mettre fin aux moyens de pression conventionnels utilisés jusqu'à maintenant.

dénoncer tous les problèmes auxquels font face les techniciens dans leur travail de tous les jours.

Rappelons que depuis maintenant un an, les techniciens ambulanciers réclament des négociations pour régler l'ensemble des problèmes du système de transport ambulancier.

Selon le président du syndicat des ambulanciers, M. Mario Cotton, ces derniers vont désormais

SM-3: les audiences du BAPE débiteront dans un climat tendu

QUÉBEC (d'après PC) — C'est dans un climat pas trop favorable que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) entreprend demain soir, à Sept-Îles, la première partie des consultations publiques sur le projet de harnachement de la rivière Sainte-Marguerite (SM-3).

Les autochtones (Montagnais) et plusieurs Blancs s'opposent à la construction d'une centrale hydroélectrique sur cette rivière, quelque part entre Sept-Îles et Port-Cartier. C'est pourquoi ils ont déposé une demande d'audiences publiques sur les impacts sur l'environnement de ce projet.

Ces personnes expliqueront les motifs de leur requête à la première séance et Hydro-Québec présentera son projet et les éléments importants de son étude d'impact.

Par la suite, les gens du public et les membres de la commission du BAPE pourront poser des questions aux porte-parole d'Hy-

dro-Québec.

En somme, le débat qui s'annonce soulèvera deux aspects fondamentaux soulevés par les contestataires et auxquels on tentera de répondre : d'une part, la construction d'un barrage remet en question la survie du saumon de la rivière Moisie et, d'autre part, le projet devra être réalisé sur un territoire qui fait l'objet de revendications depuis 12 ans par les Attikameks-Montagnais.

Les séances, qui seront retransmises sur les ondes de la télévision par câble dans les autres régions au Québec, seront présidées par M. André Delisle, vice-président du BAPE.

Celui-ci a été mandaté par le gouvernement québécois de tenir une enquête à la suite des demandes formulées par 20 groupes, organismes et regroupements de citoyens. Le gouvernement du Canada est également de la partie et il a fourni une aide financière de 175 000 \$ aux groupes et particuliers désireux de participer à l'examen conjoint de ce projet.

Conformément à une entente entre le gouvernement d'Ottawa et du Québec, les audiences publiques comprennent « l'examen des effets du projet sur l'environnement et les répercussions sociales directement liées à ces effets concernant les sujets de compétence fédérale ».

La commission du BAPE inclut donc un membre proposé par le ministre canadien de l'Environnement, Jean Charest.

Afin de contourner la loi, les ambulanciers ont toutefois décidé d'entreprendre une campagne de dénonciation de toutes les carences du système de transport ambulancier.

Hier après-midi, quelque 300 membres du Regroupement des techniciens ambulanciers du Québec venant de différentes parties de la province, ont manifesté à Montréal devant les bureaux du premier ministre Robert Bourassa situé dans l'édifice d'Hydro-Québec, boulevard René-Lévesque.

Les ambulanciers voulaient ainsi dénoncer l'utilisation par le gouvernement de la Loi 160 qui, selon eux, empêche la négociation dans le transport ambulancier. La Loi 160 a pour effet d'interdire tout moyen de pression et prévoit des sanctions sévères pour ceux qui la transgressent.

Les techniciens affirment vouloir négocier de façon urgente des améliorations à apporter au transport ambulancier, notamment au chapitre de la formation, de la disponibilité des ressources et de la qualité des équipements au Québec.

Le Manoir des Sables est vendu

CANTON D'ORFORD (PC) — Un couple d'investisseurs de Montréal vient d'acquiescer le Manoir des Sables dans le Canton d'Orford, en Estrie, une propriété que la famille Malenfant avait remise entre les mains des banquiers en janvier 1992. Le maire du Canton d'Orford, Jacques Delorme, est emballé par le projet des nouveaux propriétaires, Louise Daoust et Georges Marois, qui possèdent des investissements immobiliers dans la région métropolitaine et qui ont de nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'hôtellerie. « Leur projet est susceptible de générer des activités accrues. C'est un marché très intéressant au point de vue touristique », a commenté M. Delorme.

TOYOTA, C'EST CHARLESBOURG

6070, BOUL. DU JARDIN, CHARLESBOURG
623-9843

Taux de CPG REER

Le taux IDÉAL POUR votre REER

MONTREAL TRUST DEPUIS 1889

Placement minimal : 500 \$. Intérêts versés annuellement. *Taux pouvant varier sans préavis.

Pour toute précision, appelez-nous dès aujourd'hui!

QUÉBEC 275, rue Saint-Antoine Charlesbourg 8258, boulevard Henri-Bourassa Saint-Jov. Place Laurier	Niveau du metro Place Ville-Marie Rue Saint-Jacques LAVAL Carrefour Laval ORTRUMONT CENTRE-VILLE Place Montreal Trust Succursale principale	529-8841 622-4280 659-4955 982-7100	843-8100 393-3117 392-1880 973-2040 273-7666 695-5210	SAINT-BRUNO Promenades St-Bruno SAORDON Chemin Queen Mary SAINT-LAMBERT VILLE MONT-ROYAL WESTMOUNT	441-9010 488-7000 465-1265 735-1314 932-6000
--	---	--	--	--	--

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

Du sable dans l'engrenage commercial

La décision américaine d'imposer de lourds tarifs sur l'acier importé de 19 pays était prévisible. Elle ajoutera cependant un autre contentieux important aux négociations commerciales du GATT qui traînent en longueur.

Les pays visés se plaignent, à nouveau, de lois commerciales protectionnistes auxquelles recourent trop facilement l'administration et le Congrès; les États-Unis soutiennent, au contraire, qu'ils ont un marché plus ouvert que les autres pays industrialisés.

Le Canada n'a pas été épargné par les États-Unis. Il a réagi en imposant, à son tour, des tarifs de 4,5 à 124 % sur certains produits de l'acier provenant de plusieurs pays, dont les États-Unis.

Le Canada se défend d'avoir pris, ainsi, des mesures de représailles, mais les aciéristes américains ne seront pas dupes. Ils savent très bien que le Canada veut forcer ainsi la négociation.

Les États-Unis ont frappé moins fortement le Canada que d'autres pays, comme la Grande-Bretagne où les tarifs atteignent 109 %. Les aciéries canadiennes font cependant des pertes financières importantes, ce qui prouve, aux yeux des Américains, qu'elles vendent à un prix inférieur à leurs coûts de production.

Les producteurs canadiens, le ministre Michael Wilson en tête, ont soutenu qu'ils vendaient au même prix que les producteurs américains en raison de la forte intégration de l'industrie de l'acier, en Amérique du Nord.

Bien qu'Ottawa s'en défende, la décision canadienne vise certainement à forcer les États-Unis à reconnaître que l'acier forme un marché continental. Mais, avec une administration démocrate très préoccupée des pertes d'emplois dans ce secteur, cette stratégie ne sera pas nécessairement efficace.

L'administration Clinton subit, à l'étranger, l'odieuse d'une décision mûrie par l'administration Bush. Aux États-Unis, par contre, ces mesures sont populaires et donneront un regain d'énergie aux lobbies protectionnistes.

Ce n'est pas un hasard si la décision américaine porte sur 15 % de l'acier consommé aux États-Unis; c'est justement ce même pourcentage de la capacité de l'industrie américaine qui est inutilisée, faute de marché.

Bien que cette querelle soit regrettable, il ne faudrait pas en exagérer l'importance. Les décisions canadiennes et américaines touchent une faible partie de la production d'acier et une fraction infime du commerce canado-américain de 200 milliards \$. De plus, celles-ci pourraient être contestées par le tribunal binational prévu à l'accord de libre-échange, privilège que n'ont pas les autres pays visés.

Il faudra suivre de près les prochains gestes de l'administration Clinton. Si cette dernière veut amender l'accord de libre-échange avec le Mexique et le Canada, ce dernier aura alors une bonne raison pour demander, à son tour, des amendements pour empêcher le recours à des mesures protectionnistes, comme celles qui touchent l'acier.

Après tout, n'est-ce pas là l'objectif principal recherché par un accord de libre-échange ?

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Pas de zigonnage

Quelque six millions de pneus sont rejetés chaque année au Québec: trois millions et demi sont enfouis alors que deux millions viennent s'ajouter aux 12 millions entreposés en divers endroits du territoire.

Pourquoi entasse-t-on autant ? C'est, dit le ministre de l'Environnement, la solution la plus économique pour un garagiste qui veut se débarrasser de ce type de rebuts.

Un demi-million de vieux pneus seulement trouvent preneurs auprès d'une dizaine d'entreprises spécialisées.

Certains gouvernements ont « réglé » le problème en instituant des consignes qui augmentent à la fois le prix des pneus neufs et leurs revenus.

Cela ne change rien au cycle de vie des pneus qui aboutissent toujours au dépôt. Mais la mesure a le double mérite de décupabiliser l'automobiliste qui a le sentiment d'avoir payé son écot à l'environnement et de permettre à un gouvernement de bomber le torse vis-à-vis de sa clientèle sensible à l'environnement: « On a fait quelque chose! ».

Le Québec a échappé de justesse à une taxe de ce genre et un nouveau projet, théoriquement plus intéressant, vient de voir le jour: Recyc-Québec, une société gouvernementale qui dispose d'un fonds de 26 millions \$ amassés avec les consignes sur les contenants à remplissage unique, va payer des entreprises pour les aider à acheter des vieux pneus québécois qui devront être réutilisés.

Les entreprises de rechapage de pneus, l'industrie du tapis, les cimenteries et les entreprises de cogénération bénéficieront d'une aide de 7,3 millions \$ pour faire dévier le maximum de vieux pneus de la route du dépôt.

Le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, qui veut « rajuster » ce marché, invite les villes et les détaillants à expédier ces rebuts, au cours de la prochaine année, vers ces entreprises qui exigent jusqu'ici trop cher pour la prise en charge de produits sans aucune valeur!

Y aura-t-il plus de clients pour les produits fabriqués à partir de vieux pneus ? Les cimenteries et les entreprises de cogénération ont-elles besoin d'une quantité plus élevée de ce combustible ? On ne sait pas. L'évaluation du programme, avec le ministère des Finances, aura lieu en 1994, mais le ministre de l'Environnement va vite: il voit déjà naître une véritable industrie.

MARIE CAQUETTE



Un cégep toujours gratuit ? (5)

S'interroger sur la gratuité du cégep peut se faire d'au moins deux manières différentes. D'une part, on peut se demander si le cégep est présentement gratuit; d'autre part, on peut se demander quelle gratuité doit être offerte ou maintenue à l'avenir.

Pour ma part, j'ai le sentiment que la gratuité des études collégiales ne constitue déjà pas une réalité pour tout le monde. Je me demande, par ailleurs, si la gratuité partielle qui se pratique aujourd'hui peut et doit être préservée telle quelle et sans contrainte.

Parler de gratuité à propos des études collégiales, c'est, au départ, perpétuer une confusion. Ne pas exiger de frais de scolarité, ce n'est pas, en effet, dispenser la clientèle collégiale de toute autre forme de coûts. Dans le cas de ceux qui fréquentent un établissement collégial éloigné du foyer familial, la poursuite des études collégiales implique des frais de pension, de logement, de transport souvent extrêmement onéreux. Que ces coûts soient assumés par l'étudiant lui-même ou par la famille ne change rien à la situation: les études collégiales n'ont alors rien de gratuit.

Une fois de plus, on se heurte donc aux conséquences de la spécialisation pratiquée par les cégeps. Elle conduit en droite ligne au gigantisme et à la rareté des établissements. Dès lors, bien sûr, ceux qui n'ont pas la chance de résider à proximité d'un des mastodontes collégiaux doivent consentir d'énormes sacrifices financiers.

Laurent
LAPLANTE

Sur cette lancée, un nombre croissant de cégepiens doivent, pour faire face à la musique, mener de front études et travail à temps partiel. Parce que les cégeps sont trop gros et trop peu nombreux, toute une population doit payer la forte somme pour bénéficier vraiment d'une scolarité de type collégial. Parler de gratuité des études devant cette portion de la société, c'est verser dans l'inconscience, peut-être même dans le sadisme.

La situation se présente différemment lorsqu'on limite le débat aux frais de scolarité proprement dits. De ce côté, le Québec jouit, depuis l'entrée en scène des cégeps, d'une véritable tradition de gratuité. La règle, à vrai dire, a même permis à plusieurs, et c'est là que surgissent les critiques, de passer gratuitement sur les bancs du cégep beaucoup plus de temps que ce qui était initialement prévu.

Une énorme proportion d'étudiants ne termine plus le cours général en quatre sessions ni le cours professionnel en six. Encore là, on peut présumer que les pressions économiques font sentir leur poids: parce qu'un grand nombre doivent combiner études et travail, la durée réelle des études collégiales s'allonge constamment.

Comme société, nous sommes visiblement enfermés dans un cercle vicieux aux

innombrables effets pervers. Parce que la récession ramène des milliers de jeunes adultes dans le cadre scolaire, le réseau des cégeps est engorgé. Parce qu'on préfère aggraver l'encombrement dans la quarantaine de cégeps existants plutôt que de déployer le réseau et de ramener la formation fondamentale à l'avant-scène, un nombre croissant de collégiens doivent assumer de façon personnelle les conséquences économiques de cette centralisation.

Inévitablement, la durée des études s'en ressent et l'État, qui a tendance à ignorer ses responsabilités dans l'affaire, songe à imposer des frais de scolarité à ceux qui prolongent indûment leur séjour au cégep.

Sur le plan pédagogique plus encore que sur le plan financier, il importe de ramener la durée des études collégiales à un niveau plus raisonnable. Une formation éternisée, diluée, distraite, comme celle qu'on absorbe quand on ne consacre aux études que le temps laissé libre par le travail, voilà qui ne suffit pas.

Qu'il soit également nécessaire de réserver la gratuité totale à ceux qui terminent leurs études dans les délais prescrits, cela se peut. Il serait cependant cruel et irresponsable de la part de l'État d'imposer aux collégiens un fardeau financier supplémentaire, alors que le même État est en partie responsable du problème. Mieux vaudrait multiplier les établissements, réduire la spécialisation et réduire ainsi les frais et la nécessité du travail pendant les études.

Votre Opinion

De la bonne volonté

Après avoir passé plus d'une année à Québec, j'ai décidé (pendant les Fêtes) de chercher un cours de français. Actuellement, je travaille comme enseignant de la langue anglaise. Donc, je passe presque toute la journée en anglais.

Il y a deux semaines, je suis allé à l'école secondaire Rochelle à Sainte-Foy (centre d'éducation des adultes - Le Normand). Lorsque j'étais là, j'ai fait un test de classement.

Plus tard, une conseillère de l'école m'a félicité en disant que j'ai fait un bon résultat pour un anglophone. Elle m'a expliqué que je devrais suivre un cours de français correctif (orthographe). Selon mes résultats, je suis au niveau secondaire 2 par rapport de « savoir lire » et « savoir rédiger ». Mais, je suis cependant au niveau présecondaire en « savoir orthographier ».

Après avoir parlé pendant 15 minutes, la femme est sortie de son bureau pour vérifier quelque chose avec un autre conseiller.

En rentrant, elle m'a dit que « c'est dommage » mais « tu ne serais pas capable de suivre le cours ». Elle m'a expliqué que « parce que tu as déjà fini tes études universitaires, tu es trop scolarisé ». J'ai répondu: « Oui, mais je veux communiquer

mieux avec les gens. Je suis citoyen de Sainte-Foy et je veux payer mes frais scolaires comme les autres étudiants. J'ai le droit »!

Elle m'a suggéré que je pourrais aller à l'université pour faire un cours de français langue seconde. Mais, moi, je ne veux pas étudier dans une salle d'anglophones. J'habite ici et j'ai besoin de contact avec les locaux (gens de Québec).

Si je suis au niveau 2, je devrais avoir le droit de faire mon cours. Non ?

On parle beaucoup des anglophones qui ne parlent pas français au Québec. Mais moi, je ne suis pas comme les autres. Je veux m'améliorer et participer au maximum à la population majoritaire. Je ne veux pas être marginalisé.

Je trouve extraordinaire qu'on m'ait refusé mon argent et mes espoirs de parler comme vous autres.

Gordon McIvor
Sainte-Foy

Musulmanes d'ici

L'émission « Parler pour parler » animée par Janette Bertrand a présenté, le 8 janvier dernier à la télévision de Radio-Québec, un groupe de cinq Québécoises converties à l'Islam qui ont admirablement bien expliqué leur cheminement

et leur vécu spirituel. Ces témoignages sont très intéressants et très utiles pour aider les Québécois à comprendre cette religion monothéiste, loin des clichés et des stéréotypes.

Mais autant le contenu de cette émission mérite tous les éloges, autant les termes utilisés pour annoncer cette émission sont insultants, car ils véhiculent un stéréotype que le « Comité canadien contre les préjugés anti-islamiques » a déjà dénoncé. Le titre annonçant cette émission n'est rien moins que « Des Québécoises voilées », donnant ainsi de l'Islam une notion superficielle et qui est loin de refléter les valeurs essentielles de cette religion. « Des Québécoises musulmanes » aurait été un titre plus approprié.

Étant moi-même une Québécoise convertie à l'Islam et qui s'est bien informée de la signification vestimentaire dans le Coran, le Livre Saint de l'Islam, je puis affirmer que l'Islam prône des valeurs profondes et intérieures et non des signes extérieurs vides de tout sens.

Dans le quête de pudeur exigée par le Coran afin de protéger des tentations de la chair les gens, on peut avancer l'adage suivant: « L'habit ne fait pas la musulmane, mais peut y contribuer ». Je dis bien « peut », car

ce n'est pas nécessairement le cas. Dans les pays musulmans, la plupart des prostituées sont voilées et cela ne les empêche pas de s'adonner au péché de la chair, allant donc contre les valeurs islamiques que sont la pudeur, la chasteté et la pureté intérieure.

En Islam, il importe de bien faire la distinction entre les accessoires culturels qui sont propres à chaque peuple et à chaque époque, et les valeurs universelles contenues dans cette grande religion. Ce sont les valeurs de pudeur et de pureté intérieure qui doivent retenir l'attention des Québécoises converties à l'Islam; de ce voile seulement, elles doivent couvrir leur corps.

Zoubida (Louise) Tremblay
Montréal

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Valler Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE MONDE



500 étrangers évacués du Zaïre

BRAZZAVILLE (AP, Reuter, AFP) — La France a procédé hier à l'évacuation vers Brazzaville, au Congo, d'environ 500 personnes, dont 150 Français qui souhaitent quitter Kinshasa, au Zaïre, où la situation était calme hier, au gré d'un silence de mort, après une nuit de couvre-feu.

Les pillages se sont toutefois poursuivis dans plusieurs quartiers populaires de Kinshasa, tandis que des coups de feu étaient toujours entendus, a rapporté hier soir à l'AFP un journaliste congolais, rentré de la capitale zairoise avec un groupe de réfugiés.

Vendredi, ajoute M. Kabue, des soldats ont pillé la demeure du ministre des Affaires étrangères, Pierre Lungi, un des principaux responsables de l'opposition. M. Lungi n'a pas été blessé mais les soldats ont violé des religieuses belges vivant à côté de la maison. La Belgique a confirmé cette information.

Le président de la Ligue zairoise des droits de l'homme, Buane Kabue, a fait état d'au moins 100 morts lors des troubles de jeudi et vendredi — 65 morts et 200 blessés, selon Médecins sans Frontières — et accusé des soldats zairois d'avoir agressé à leur domicile des membres de l'opposition, faisant un mort.

Certains étrangers ont perdu tous leurs biens dans les violences déclenchées par des soldats mécontents du paiement de leur solde avec des billets de cinq millions de zaires (environ deux dollars) dont la validité est contestée par le gouvernement de transition d'Etienne Tshisekedi et par les commerçants.

Les opérations d'évacuation entre Kinshasa et Brazzaville — le trajet en bateau sur le fleuve Congo séparant les deux villes dure une vingtaine de minutes — se sont déroulées en fin d'après-midi sous la surveillance de quelque 60 militaires français, arrivés le matin de Brazzaville.

Grève de la faim de 300 Haïtiens pour émigrer aux USA

NEW YORK (Reuter, AFP) — Près de 300 Haïtiens bloqués sur la base navale américaine de Guantanamo Bay, à Cuba, ont entamé une grève de la faim pour obtenir le droit de se rendre aux États-Unis, a déclaré un de leurs défenseurs.

Michael Ratner. Tous se sont vus accorder le statut de réfugié politique mais la loi américaine leur interdit d'immigrer parce qu'ils sont atteints du sida.

plus d'un millier de personnes ont manifesté hier à l'aéroport international de Port-au-Prince contre le projet d'envoi d'une mission civile de l'Organisation des États américains (OEA) et des Nations unies, a-t-on constaté sur place.

Depuis le coup d'État qui a renversé le père Jean-Bertrand Aristide, en 1991, près de 37 000 personnes ont tenté de trouver refuge aux États-Unis. Dix mille se sont vues accorder l'asile politique.

La manifestation, qui s'est déroulée dans une ambiance de kermesse, avait été organisée à l'occasion d'un éventuel voyage du médiateur de l'OEA et de l'ONU,

l'ancien ministre argentin des Affaires étrangères Dante Caputo.

Le nom de ce dernier a été conspué par les manifestants, qui portaient des pancartes hostiles à son endroit comme à celui du président renversé Jean Bertrand Aristide, ainsi que des maillots arborant des inscriptions telles que « Non à l'occupation étrangère » et « Vive Haïti libre et indépendante! ».

Les opérations d'évacuation entre Kinshasa et Brazzaville — le trajet en bateau sur le fleuve Congo séparant les deux villes dure une vingtaine de minutes — se sont déroulées en fin d'après-midi sous la surveillance de quelque 60 militaires français, arrivés le matin de Brazzaville.

Les 271 réfugiés — dont onze personnes atteintes du sida, 219 séropositifs et 41 enfants — attendent de Bill Clinton qu'il tienne sa promesse électorale d'autoriser leur immigration, a déclaré Me Michael Ratner, avocat au Centre des droits constitutionnels de New York, qui défend les demandeurs d'asile.

À Port-au-Prince, par ailleurs,

Le président Mobutu Sese Seko a bien accueilli les troupes françaises mais est hostile à l'arrivée de militaires belges. Il estime que les Belges n'ont pas le droit d'intervenir dans leur ancienne colonie.

« Par désespoir, ils ont entamé une grève de la faim pour attirer l'attention sur leur cas », a-t-il dit. Pendant sa campagne, le nouveau président américain s'était engagé à ne plus fermer les frontières aux malades du sida et à accorder un asile temporaire aux réfugiés politiques haïtiens.

La garde présidentielle semblait avoir repris le contrôle de la capitale. Selon M. Kabue, des soldats ont tiré hier matin des roquettes contre la maison de Frédéric Kibassa Maliba, président de la coalition de l'opposition, à Binza, dans la banlieue de Kinshasa. Le fils de M. Maliba a été tué. Ces informations n'ont pu être confirmées dans l'immédiat.

La plupart des réfugiés de la base sont parqués derrière des barbelés dans un baraquement en bois depuis plus d'un an, a ajouté



Près de 300 morts ou disparus au Kenya

La police kényane a interrompu hier ses recherches sur les lieux de la catastrophe ferroviaire survenue samedi après l'effondrement d'un pont au Kenya. Le bilan s'établissait à au moins 117 morts et plus de 180 disparus. Cruelle ironie, le fleuve dans lequel a plongé le train reliant Mombasa à Nairobi s'appelle « God save us ». Quelque 200 rescapés ont été retrouvés. Contrairement aux premières informations, il n'y avait aucun Canadien dans le train. Des survivants, emportés par les flots, ont réussi à s'accrocher aux broussailles avant d'être retrouvés en aval plus de dix heures après le drame. D'autres ont expliqué s'en être sortis en s'asseyant sur le toit des wagons submergés. Le pont, battu par un courant alimenté par des pluies exceptionnelles, a été construit en 1898 et avait subi peu de réparations depuis.

Irangate: Bush savait, selon Shultz

WASHINGTON (AFP, AP) — L'ancien vice-président George Bush n'a pas correctement défini son rôle ni tout dit ce qu'il savait des échanges armes contre otages (Irangate) des années 1985 et 1986, selon un extrait des mémoires de l'ancien secrétaire d'État George Shultz publié dans la dernière édition de l'hebdomadaire Time.

Les mémoires de M. Shultz, devant être publiés ce printemps, confirment les notes de l'ancien secrétaire à la défense Caspar Weinberger, publiées quatre jours avant l'élection présidentielle de novembre, à la demande du procureur indépendant enquêtant sur l'Irangate. M. Weinberger y mentionnait notamment qu'il était stupéfait que Bush ait dit tout ignorer de l'opposition de M. Shultz et de lui-même aux ventes à l'Iran.

L'ancien secrétaire d'État décrit notamment une rencontre particulièrement tendue, le 9 novembre 1986, avec le vice-président Bush, six jours après la publication par un magazine de Beyrouth de la première information sur les tractations secrètes. M. Bush lui avait dit qu'il y avait « des objectifs stratégiques importants en cours en Iran ».

M. Shultz écrit qu'il a été « abasourdi » de lire une interview de Bush dans laquelle il disait n'avoir jamais entendu M. Shultz et Weinberger s'opposer aux ventes d'armements et qu'il avait été laissé « hors circuit ».

PUBLI-REPORTAGE

VAUQUELIN CHEVROLET GÉO OLDSMOBILE Ltée.

RACHETÉE!



M. John Nolan nouveau propriétaire



M. Raymond Francoeur nouveau propriétaire du comté de Portneuf

Après une année particulièrement difficile, le propriétaire de Vauquelin Itée, avait décidé de mettre la clé dans la porte à la fin de décembre. Les employés avaient reçu leur avis de licenciement le 18 décembre. La transaction avec les nouveaux propriétaires, Raymond Francoeur et John Nolan, a eu lieu deux jours avant Noël. Résidant dans le comté de Portneuf (Lac-Sergent), M. Francoeur compte avec M. Nolan 15 années d'expérience dans le domaine de l'automobile à Québec. D'après les propriétaires, ce saut en affaires en pleine récession économique s'est fait lucidement. « Il s'agit d'un des plus beaux concessionnaires du comté, bien situé pour desservir Portneuf et près de Québec », précisent-ils. En plus de rafraîchir les installations, ils préparent la réouverture de l'atelier de carrosserie et peinture.

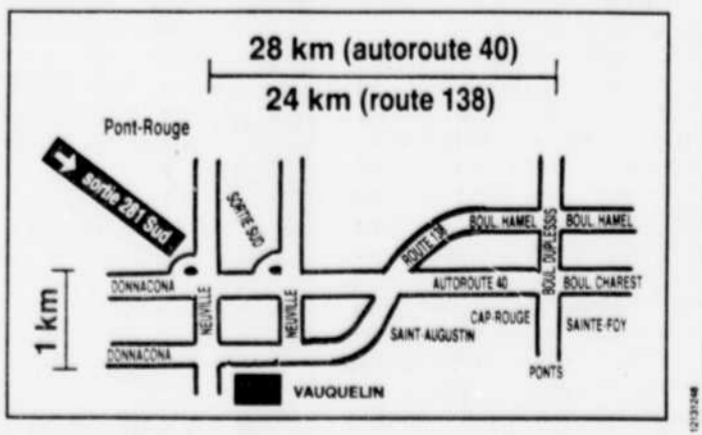
Le plus gros fabricant automobile au monde vient de donner un coup de barre prometteur. En plus de changements radicaux à la direction et de la rationalisation des activités, la compagnie américaine prépare la sortie de nouveaux modèles, dont la Camaro et la Firebird fabriquées à l'usine de Boisbriand. « Depuis le mois d'août, GM a connu la plus grosse augmentation des ventes, dépassant les fabricants japonais, et le produit est en pleine effervescence », affirme avec enthousiasme Raymond Francoeur et John Nolan.

L'optimisme règne également du côté syndical. Les travailleurs sont membres du syndicat national des employés de garage du Québec, affilié à la CSD. « C'est bien parti, déclare le représentant syndical, Guy Matte. Tout le monde voit ça du bon côté, il y a une bonne communication. » Raymond Francoeur et John Nolan l'affirment : « A votre proximité, bénéficiez d'un prix de banlieue! »

Le marché est également très favorable. Après quatre années de déclin des ventes (dont un de 4,4% en 1992),

OUVERT LE SAMEDI DE 10h À 16h

Vauquelin
 CHEVROLET GEO Oldsmobile Ltée
 1189, Route 138, Neuville
 sortie 281 Sud
 Portneuf et Québec (418) 876-3131
 Autres régions: 1-800-463-3644



En Bref

■ Train contre autobus: 66 morts

HONG KONG (AFP) — Soixante six personnes ont été tuées hier en Chine lorsqu'un autobus surchargé a été percuté par un train à un passage à niveau non gardé dans la province de Liaoning (nord-est), a rapporté l'agence de presse officielle Chine Nouvelle. L'agence ajoute que 28 personnes ont été blessées, dont trois « grièvement », quand le train No 77, effectuant le trajet entre Chifeng et Dalian, a heurté « un bus privé qui tentait de franchir à toute vitesse le passage à niveau ». L'agence précise que le bus transportait « 94 passagers alors que sa capacité était de 60 personnes assises ».

■ Des civils fuient le Togo

LOME (Reuter) — Une partie de la population de Lomé a pris hier le chemin du Ghana et du Bénin, au lendemain de fusillades déclenchées par des soldats togolais, qui ont fait six morts, dont un jeune garçon français, et 14 blessés. Les autorités ont précisé qu'un militaire figurait parmi les victimes. Alors que la plupart des habitants restaient cloîtrés chez eux, des centaines de personnes ont pris, à pied ou en voiture, la direction des frontières.

■ Alerte à la marée noire!

NEW DELHI (AP) — Du pétrole échappé d'un super-pétrolier danois menace l'une des plus riches réserves marines et de corail du monde et un ministre indien a lancé un appel à l'aide internationale pour combattre cette marée noire. Des scientifiques indiens ont dispersé huit millions de tonnes de produits chimiques pour briser les trois nappes qui dérivent dans la Baie du Bengale, suite à la collision entre le *Maersk Navigator* et un pétrolier japonais vide, le 21 janvier près de l'entrée du détroit de Malacca. Des milliers de litres de brut se sont échappés du pétrolier qui en transportait 290 millions de litres.

■ Bientôt des policiers somaliens

MOGADISCIO (AP) — Les négociations de paix entre factions somaliennes, interrompues le 22 janvier, doivent reprendre aujourd'hui. Mais, déjà, les Américains commencent à réunir une force de police de 3000 hommes destinée à remplacer les soldats et Marines qui patrouillent actuellement dans Mogadiscio. Et quelque 5000 candidats se sont déjà présentés, selon le commandant Ibrahim Mahamed. Le commandant Mahamed a précisé que les personnes choisies reprendraient du service sous commandement militaire américain, recevraient des uniformes et pourraient commencer leur travail d'ici une dizaine de jours. L'objectif est selon lui de mettre un terme aux pillages et aux meurtres qui terrorisaient le pays.

■ Ségrégation entre homos et hétéros?

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain à la Défense envisage d'installer une ségrégation entre hétérosexuels et homosexuels, soit dans les unités, soit les cantonnements, a indiqué hier à Washington un porte-parole de Les Aspin. « Nous n'excluons rien en particulier dans cette phase préliminaire d'examen », a déclaré Vernon Guidry, qui était interrogé sur la manière dont M. Aspin envisageait l'intégration des homosexuels dans les forces armées. Le secrétaire à la Défense a été chargé vendredi par le président Bill Clinton de préparer un projet de décret sur cette intégration. Dans une interview donnée hier à la chaîne NBC, le sénateur Bob Dole (Kansas), leader de la minorité républicaine à la chambre haute, a estimé que « le fait de vouloir mettre les homosexuels dans des cantonnements différents de ceux des hétérosexuels, ou de vouloir les exclure des unités combattantes, c'est reconnaître qu'il existe un problème ».

Ex-Yougoslavie: la guerre partout

PERUCA, Croatie (AP, AFP) — Après l'échec des négociations de Genève, les affrontements se sont poursuivis hier en Bosnie-Herzégovine, notamment à Sarajevo, ainsi qu'en Croatie. Les présidents des deux Républiques ont demandé un renforcement des sanctions à l'encontre des Serbes.

Le président croate Franjo Tudjman a annoncé que son armée continuerait à se battre pour récupérer les territoires perdus si les casques bleus ne parvenaient pas à désarmer les rebelles serbes et à rétablir l'ordre.

Acclamé par une foule de 2000 personnes à Split, il a déclaré qu'après ses récentes victoires dans l'arrière-pays dalmate, son armée ne regagnerait les casernes qu'une fois les Serbes désarmés. Si le Conseil de sécurité de l'ONU ne garantit pas cela, le gouvernement croate ne votera pas la prolongation du mandat de l'ONU.

De son côté, le président bosnien Alija Izetbegovic a appelé la communauté internationale à durcir son attitude à l'égard des rebelles serbes et à a nouveau demandé des armes. Il a toutefois peu d'espoir. Le renforcement des résolutions de l'ONU pourrait certes contribuer à mettre fin aux combats mais « à ce stade, on ne voit pas comment la guerre pourrait finir ».

Dans la capitale bosnienne, un obus de mortier est tombé dimanche devant la présidence, blessant 12 personnes. La veille, les bombardements avaient fait 18 morts et plusieurs dizaines de blessés.

Des artilleurs serbes ont aussi bombardé l'hôpital Kosevo de Sarajevo et ses alentours pendant deux heures hier, tuant deux personnes et en blessant sept autres, selon des responsables de l'établissement.

La Force de Protection de l'ONU a interrompu hier ses opérations de reconnaissance destinées à réparer les lignes électriques en raison de l'attaque de trois équipes d'ingénieurs et de casques bleus la veille par des soldats bosniaques.

Parallèlement à Kiseljak, les miliciens croates ont refusé pour la neuvième journée consécutive de fournir à l'ONU du fioul destiné aux habitants de Sarajevo, selon un porte-parole du Haut commissariat aux réfugiés. Kiseljak centralise les dépôts de carburant qu'acheminent les convois du HCR aux habitants assiégés.

Dans le nord de la Bosnie, la radio bosnienne a signalé de violents pilonnages à Bihac, ainsi que des attaques d'artillerie et d'infanterie à Gradacac où les Serbes amèneraient des renforts de matériel de Serbie.

Dans l'est, les Serbes bosniaques ont annoncé avoir repris le secteur de Jezero dominant la Drina, rivière qui fait frontière avec la Serbie et le village de Skelani.

En Croatie, l'agence Tanjug faisait état de violents combats en Krajina, la République autoproclamée serbe. Les soldats serbes auraient eu 64 tués et 142 blessés.

A Peruca, où Serbes et Croates ont conclu un cessez-le-feu samedi, un trou béant de cinq mètres et une lézarde se sont formés dimanche au sommet du barrage, indication que l'ouvrage endommagé par la guerre continue à se détériorer. Vingt mille Croates qui vivent en aval sont menacés.

Pavle Stojic, un responsable de l'entretien du barrage, a exprimé ses inquiétudes aux journalistes pendant une inspection de l'ouvrage avec trois experts britanniques arrivés de Londres samedi soir.

Les négociations de Genève entre Serbes et Musulmans sur le plan de paix prévoyant le décou-

■ Échange de messages sur les 400 Palestiniens

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire d'Etat américain et le premier ministre israélien ont échangé hier des messages pour prévenir d'éventuelles sanctions internationales contre l'État hébreu, qui refuse d'appliquer une résolution de l'ONU lui enjoignant de revenir sur l'expulsion de 400 Palestiniens. Selon des sources ayant requis l'anonymat au département d'État, MM. Warren Christopher et Yitzhak Rabin n'auraient pas réussi à résoudre le problème et un autre échange de messages devrait avoir lieu prochainement. Les messages ont été relayés par William Haroop, ambassadeur des États-Unis en Israël, a-t-on précisé de mêmes sources.



Une nulle pour Boris et Judit

La première des 10 parties du match opposant l'ancien champion du monde d'échecs Boris Spassky et la jeune prodige hongroise Judit Polgar s'est conclue par la nullité au 39e coup, hier, à Budapest. « J'ai fait de mon mieux », affirmait après la partie Judit Polgar qui, à 16 ans, est le plus jeune grand-maître de l'histoire des échecs. Au bout de deux heures, les positions étaient presque à égalité. À la troisième heure, le nul sembla probable mais Polgar prenait l'offensive avec ses tours. Mais ce devait finalement être une partie nulle.

Des soldats allemands figuraient parmi les néo-nazis

BONN (AP, CP, Reuter, AFP) — Le ministère allemand de la Défense a confirmé hier des informations diffusées par le quotidien *Bild* selon lesquelles des soldats allemands sont soupçonnés d'avoir pris part à au moins 50 actions perpétrées par des extrémistes de droite, dont des attaques contre des foyers de demandeurs d'asile et deux homicides.

Le quotidien *Bild* a révélé qu'il ferait état dans ses éditions d'aujourd'hui d'un rapport confidentiel du ministère de la Défense sur l'implication de soldats dans 54 actions perpétrées par l'extrême-droite, dont 14 attaques contre des foyers de demandeurs d'asile et deux affaires d'homicide. Un rassemblement pacifique

contre le néo-nazisme a dégénéré en affrontements entre manifestants d'extrême-gauche et forces de l'ordre, hier soir, à Cottbus, en Allemagne orientale, a déclaré la police selon qui 100 manifestants sur 10 000 ont tiré des roches et endommagé des voitures, blessant deux policiers.

Dans d'innombrables manifestations anti-racistes organisées dans toute l'Allemagne, plus de 500 000 personnes avaient commémoré samedi le soixantième anniversaire de l'arrivée d'Adolf Hitler au pouvoir, marquant un sommet dans la mobilisation po-

De multiples attentats secouent la Colombie

BOGOTA (AFP, NYTNS) — Depuis une semaine, les mafias de la drogue font régner la terreur dans les deux principales villes de Colombie, Bogota et Medellin, où elles utilisent les attentats à la voiture piégée aussi bien contre le gouvernement que pour des règlements de comptes internes.

Hier matin, deux voitures piégées ont explosé dans des quartiers résidentiels de Medellin (500 km au nord-ouest de Bogota) la deuxième ville de Colombie qui passe pour être le bastion des trafiquants de drogue. Ces deux attentats dont au aucun groupe n'a réclamé la paternité ont fait quatre blessés et endommagé plusieurs édifices.

L'une des voitures a explosé à proximité d'un immeuble où résident des parents du chef du cartel de la cocaïne de Medellin, Pablo

Escobar, ce qui laisse supposer qu'il pourrait s'agir d'un règlement de comptes entre « barons » de la drogue.

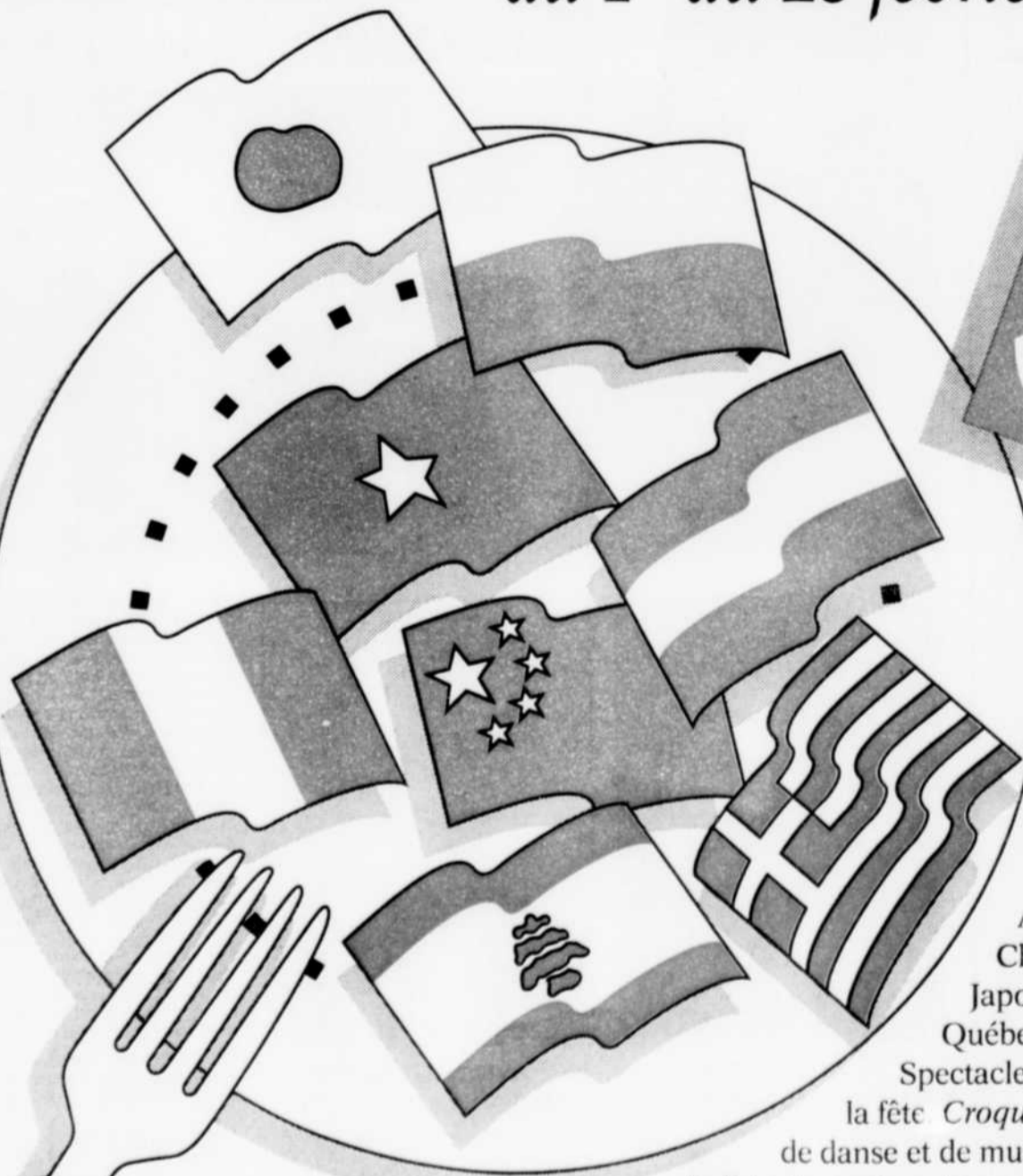
La veille, à Bogota, une voiture piégée contenant quelque 100 kg de dynamite a tué 20 personnes et en a blessé 30 autres, selon un bilan officiel communiqué hier matin. L'explosion a eu lieu en plein centre de la capitale, près d'un centre commercial très fréquenté en fin de semaine et à quelques pâtés de maisons de la présidence, le Palais Narino.

Aussitôt après cet attentat, le président colombien César Gaviria, en visite en Equateur, a désigné Pablo Escobar comme seul responsable. « Les organismes de sécurité indiquent que le narcoterroriste Pablo Escobar et ce qui reste de son organisation terroriste sont responsables de cet acte criminel. Mais le gouvernement et les citoyens ne se laisseront pas intimider. Le terrorisme aveugle ne réussira qu'à réaffirmer la décision du gouvernement d'attaquer de front l'organisation d'Escobar », a dit M. Gaviria.

Dans une lettre au procureur de la Nation, le 15 janvier, M. Gustavo de Greiff, Escobar faisait part de son intention de déclencher « une lutte armée » contre le gouvernement.

Croquez le monde!

du 1^{er} au 28 février



LES REPAS-MIDI
3,99\$
ET MOINS
taxes en sus

Croquez...
et fêtez le monde!

Tout février, c'est tout plaisir le midi à Place Laurier! Chaque midi, découvrez des spécialités des quatre coins du monde! Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, États-Unis, France, Inde, Italie, Japon, Liban, Mexique, Pologne, Québec, Thaïlande, Vietnam...

Spectacles de danse et musique sont aussi de la fête *Croquez le monde!*, c'est tout un monde de danse et de musique pour vous divertir! Consultez

la liste des restaurateurs participants et le calendrier des activités d'animation dans le dépliant «*Croquez le monde!*» disponible dans tous les magasins et boutiques de Place Laurier.

Croquez le monde
tous les jours, de 12 h à 14 h!

PLACE
LAURIER
PLACE AUX IDÉES
ILLIMITÉES